

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 303-C-P
Giratoire BousSENS - Bettens

En raison de la pose d'un nouveau revêtement entre BousSENS et Bettens. Le tronçon de la Route Cantonale N° 303-C-P, compris entre l'intersection avec la RC 316-IL-S et l'intersection avec la route de BousSENS (RC 313-C-P) compris, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du lundi 14 juillet 2025
A 07h00
Au mercredi 16 juillet 2025
A 07h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par BousSENS – Cheseaux-sur-Lausanne – Etagnières – Assens – Bioley-Orjulaz – Bettens dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes d'Assens, Bettens, BousSENS, Cheseaux-sur-Lausanne, Etagnières, Sullens
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Echallens, le Mont-sur-Lausanne
- ECA, Pully, SDIS
- Transport public
- DGMR Région Centre
- SIERA, centre d'entretien Blécherette
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations



Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 303-C-P Giratoire BousSENS - Bettens

Date	Dessin	Référence	N° Plan
16.06.2025	CSA	2521-05-E4	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

